



10 ANS APRÈS LA PUBLICATION :

Derniers résultats du recensement de la population dans les aires d'attraction de Besançon et de Dijon

Réalités et dynamiques démographiques

Populations légales millésimées 2023 entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2026

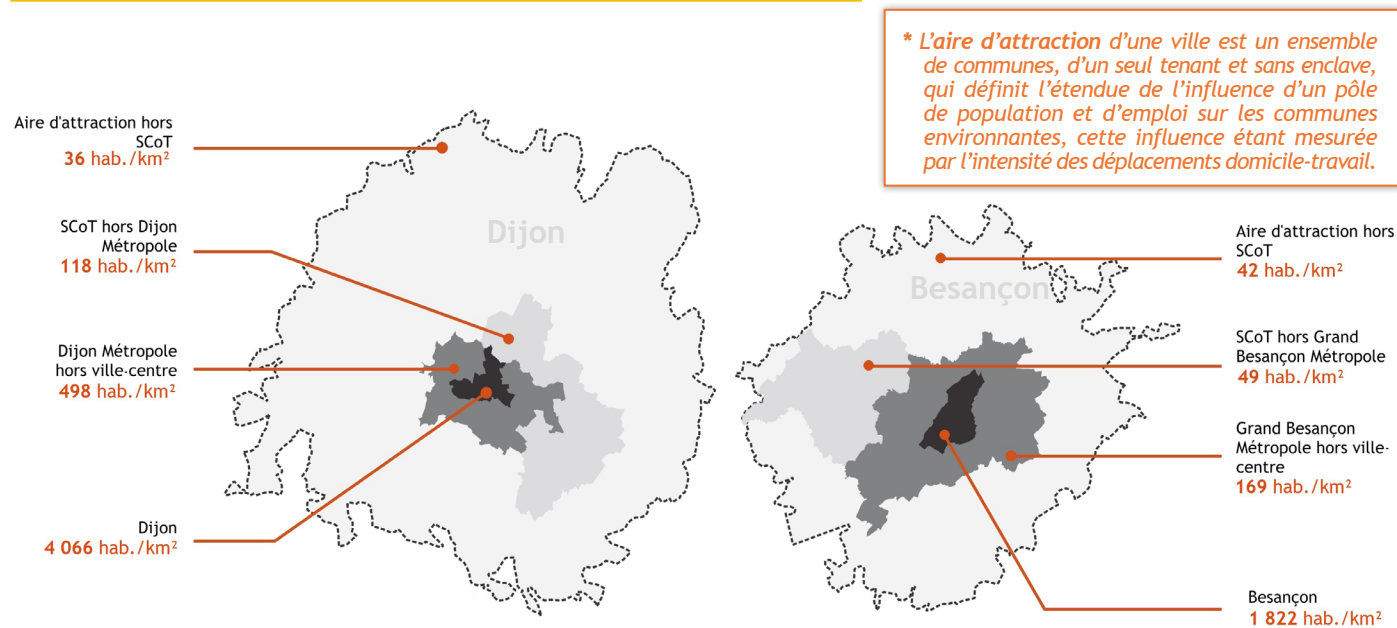
Au 1^{er} janvier 2023, l'aire d'attraction de Besançon comptait officiellement 283 269 habitants. Entre 2017 et 2023, sa population a annuellement augmenté de 5 192 habitants en moyenne représentant un taux de variation annuel de +0,3 %. L'aire d'attraction de Dijon regroupait, quant à elle, 419 527 habitants et a enregistré, sur la même période, une hausse plus soutenue de +9 359 habitants par an en moyenne (soit +0,4 % par an). Dans le même temps, la région Bourgogne-Franche-Comté a régulièrement perdu des habitants (-1 458 habitants par an, soit un taux de -0,05 % par an). Dans un contexte de déclin démographique régional global (seule région métropolitaine à perdre des habitants avec les Hauts-de-France), les territoires inclus dans les aires d'attraction de Besançon et de Dijon concentrent l'essentiel des gains de population et constituent l'un des principaux ressorts de la dynamique démographique régionale.

Territoires	Population légale 2023 (habitants)	Population légale 2017 (habitants)	Variation absolue 2017-2023 (habitants)	Variation absolue annuelle 2017-2023 (habitants)	Taux de variation annuel 2017-2023 (%)
Aire d'attraction de Besançon	283 269	278 077	+ 5 192	+ 865 / an	+ 0,31 % / an
Aire d'attraction de Dijon	419 527	410 168	+ 9 359	+ 1 559 / an	+ 0,38 % / an
SCoT Besançon Cœur Franche-Comté	211 799	207 565	+ 4 234	+ 705 / an	+ 0,34 % / an
SCoT du Dijonnais	300 250	291 495	+ 8 755	+ 1 459 / an	+ 0,49 % / an
CU Grand Besançon Métropole (GBM)	197 061	193 279	+ 3 782	+ 630 / an	+ 0,32 % / an
Dijon Métropole	261 178	253 638	+ 7 540	+ 1 256 / an	+ 0,49 % / an
Ville de Besançon	118 489	115 934	+ 2 555	+ 425 / an	+ 0,36 % / an
Ville de Dijon	161 830	156 920	+ 4 910	+ 818 / an	+ 0,51 % / an
Bourgogne-Franche-Comté	2 802 670	2 811 423	- 8 753	- 1 458 / an	- 0,05 % / an

Source : INSEE, 2026

Dynamiques démographiques des différentes couronnes des aires d'attraction de Besançon et de Dijon

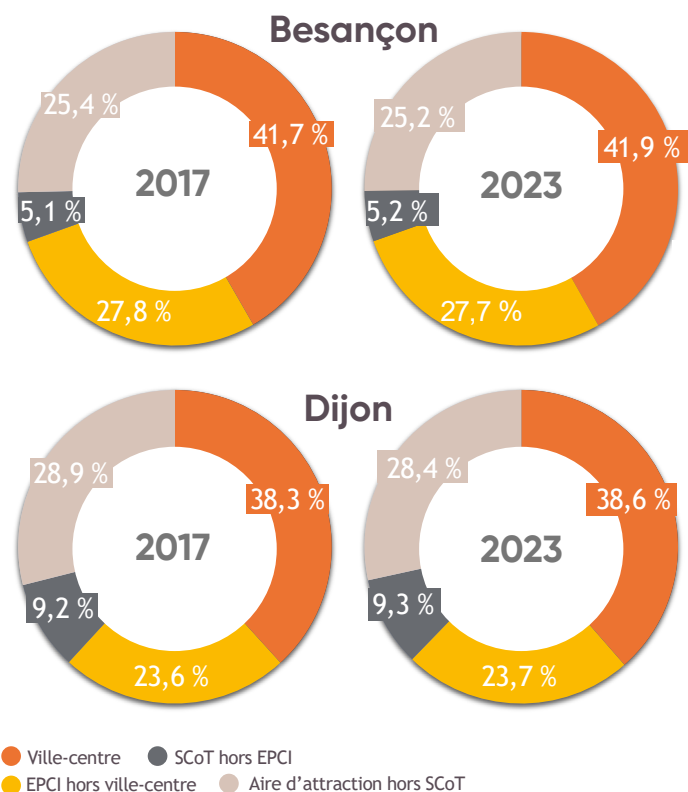
Densités de population des couronnes des aires d'attraction*



Sources : IGN, INSEE, 2026 / Réalisation : AUDAB 2026

Des villes-centres de Besançon et de Dijon jusqu'aux marges de leurs aires d'attraction respectives, de forts gradients de densité centre-périphérie s'observent. Dans les deux ensembles, la densité décroît avec l'éloignement du cœur urbain, passant de 1 822 habitants par km² à 42 pour Besançon et de 4 066 habitants par km² à 36 pour Dijon (densité calculée dans le reste de l'aire d'attraction, hors ville-centre, intercommunalités et SCoT). Dans cette configuration territoriale, les intercommunalités (hors villes-centres) forment les premières couronnes, les SCoT (hors intercommunalités) les deuxièmes, et le reste des aires d'attraction (hors villes-centres, intercommunalités et SCoT) les troisièmes et dernières couronnes théoriques.

Évolution du poids démographique des villes-centres et différentes couronnes des aires d'attraction



Entre 2017 et 2023, l'évolution du poids démographique des différentes couronnes des aires d'attraction de Besançon et de Dijon met en évidence une stabilité d'ensemble, accompagnée de faibles infléchissements. Autour de Besançon, le poids relatif de la ville-centre augmente légèrement, tandis que celui des couronnes recule dans leur ensemble, passant de 58,3 % à 58,1 % de la population de l'aire. Ce signal faible suggère un rééquilibrage au profit du cœur urbain, compatible avec un regain de densification et une croissance davantage captée par Besançon.

Autour de Dijon, la baisse du poids des couronnes est du même ordre, de 61,7 % à 61,4 %, mais elle résulte surtout du recul de la couronne la plus éloignée. En parallèle, la part des deux premières couronnes progresse légèrement, de 32,8 % à 33 %, traduisant une concentration relative de la croissance dans les espaces périurbains les plus proches.

Dans les deux aires, ces variations restent limitées mais traduisent un ajustement progressif des équilibres de peuplement infra-urbains, au sein de systèmes territoriaux fortement interdépendants.

Source : INSEE, 2026

Répartition de la croissance entre solde migratoire et solde naturel

Dynamique des territoires en couronnes autour de Besançon

Territoires	2023	2017	Taux de variation annuel 2017-2023	Variation due au solde naturel	Variation due au solde migratoire
Aire attraction hors SCoT	71 470	70 512	+ 0,23 %	+ 0,08 %	+ 0,15 %
SCoT hors GBM	14 738	14 286	+ 0,52 %	+ 0,33 %	+ 0,19 %
GBM hors ville-centre	78 572	77 345	+ 0,26 %	+ 0,07 %	+ 0,19 %
Ville-centre (Besançon)	118 489	115 934	+ 0,36 %	+ 0,28 %	+ 0,08 %
Total de l'aire d'attraction	283 269	278 077	+ 0,31 %	+ 0,17 %	+0,14 %

Source : INSEE, 2026 - Étude à périmètre constant

Dynamique des territoires en couronnes autour de Dijon

Territoires	2023	2017	Taux de variation annuel 2017-2023	Variation due au solde naturel	Variation due au solde migratoire
Aire attraction hors SCoT	119 277	118 673	+ 0,08 %	- 0,01 %	+ 0,09 %
SCoT hors Dijon Métropole	39 072	37 857	+ 0,53 %	+ 0,39 %	+ 0,14 %
Dijon Mét. hors ville-centre	99 348	96 718	+ 0,45 %	+ 0,10 %	+ 0,35 %
Ville-centre (Dijon)	161 830	156 920	+ 0,51 %	+ 0,19 %	+ 0,32 %
Total de l'aire d'attraction	419 527	410 168	+ 0,38 %	+ 0,13 %	+ 0,25 %

Source : INSEE, 2026 - Étude à périmètre constant

La croissance démographique observée entre 2017 et 2023 se répartit entre solde naturel et solde migratoire, mais dans un contexte profondément renouvelé par l'affaiblissement du moteur naturel et le rôle accru des mobilités résidentielles.

Le solde naturel, désormais faible voire négatif dans la troisième couronne dijonnaise, dépend étroitement de la structure par âge, tandis que le solde migratoire traduit plus directement l'attractivité résidentielle, l'accès à l'emploi, au logement et aux services, ainsi que la capacité des territoires à retenir leurs habitants.

Sur la période récente, les aires d'attraction de Besançon et de Dijon affichent des rythmes de croissance comparables (+0,31 % et +0,38 % par an), mais leur décomposition révèle de logiques démographiques différenciées. Autour de Besançon, la croissance est relativement équilibrée entre solde naturel (+0,17 %) et solde migratoire (+0,14 %). La dynamique la plus soutenue s'observe désormais dans les espaces intermédiaires. Le SCoT hors Grand Besançon Métropole enregistre le taux de variation annuel le plus élevé (+0,52 %), porté à la fois par un solde naturel encore robuste (+0,33 %) et un excédent migratoire (+0,19 %). La commune-centre de Besançon retrouve une croissance positive (+0,36 %), principalement soutenue par le solde naturel, tandis que les couronnes les plus éloignées restent attractives mais à un rythme plus modéré. Contrairement aux périodes antérieures, la ville de Besançon n'apparaît plus comme un pôle en déficit migratoire marqué.

Dans l'aire d'attraction de Dijon, la croissance repose davantage sur le solde migratoire (+0,25 %) que sur le solde naturel (+0,13 %). Toutes les composantes affichent des taux positifs, avec une forte dynamique dans le SCoT hors Dijon Métropole (+0,53 %) et dans la ville-centre (+0,51 %). À la différence de Besançon, l'aire dijonnaise combine une attractivité migratoire généralisée et un solde naturel plus affaibli, voire légèrement négatif dans les espaces les plus éloignés de l'aire d'attraction. La ville-centre de Dijon bénéficie toutefois d'un solde migratoire important, ce qui la distingue nettement de la situation observée dix ans plus tôt.

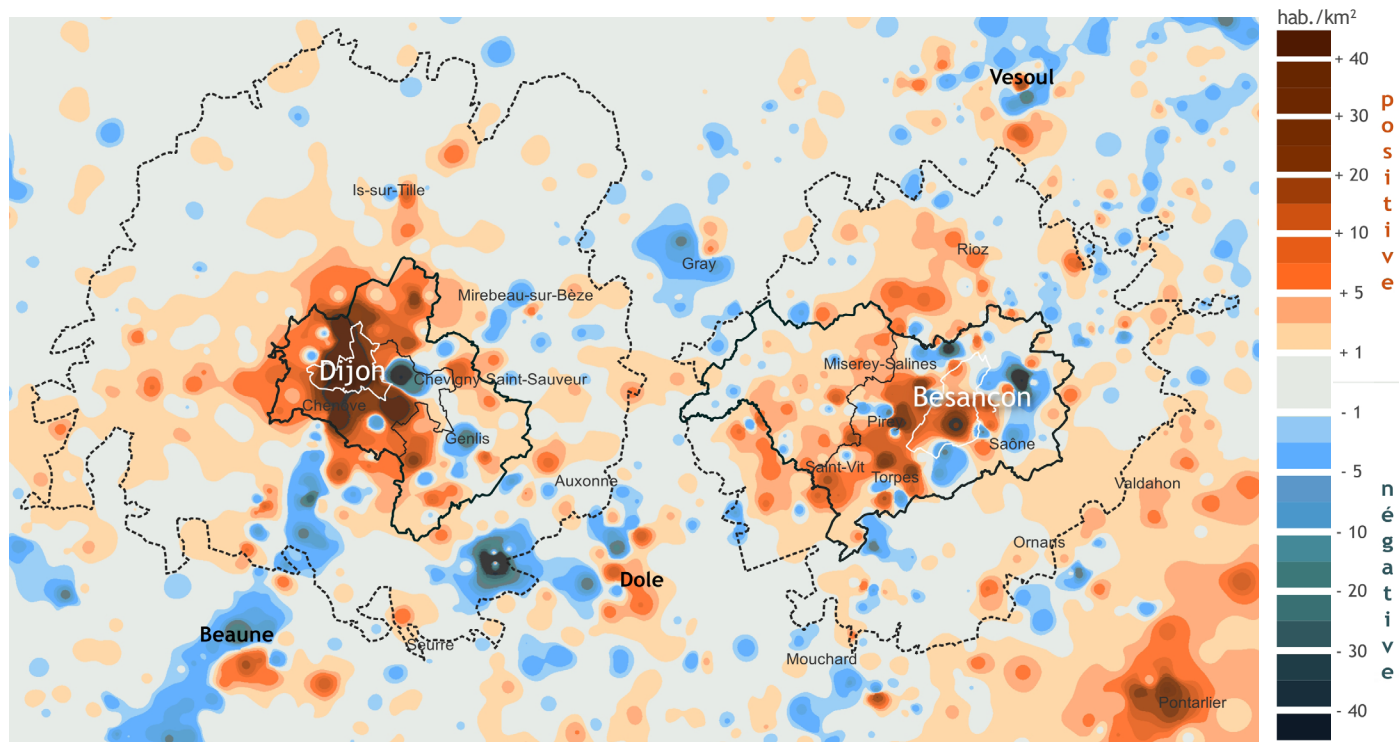
Les deux aires d'attraction restent marquées par une redistribution résidentielle depuis les cœurs urbains vers les couronnes, mais selon des modalités différentes. Là où l'aire bisontine présente une attractivité migratoire relativement homogène et un maintien du rôle démographique du centre, l'aire dijonnaise apparaît plus fortement tirée par les migrations résidentielles, dans un contexte de vieillissement plus prononcé de sa population.

La période 2017-2023 marque ainsi un changement de dynamique démographique, où la croissance dépend de moins en moins du solde naturel, comme précédemment, mais de plus en plus de la capacité des territoires à attirer et retenir des ménages.

Évolutions récentes des densités de population

Des dynamiques de peuplement contrastées entre Besançon et Dijon

Variation lissée des densités démographiques communales 2017 - 2023



Sources : IGN, INSEE, 2026 / Réalisation : AUDAB 2026

Entre 2017 et 2023, l'évolution des densités de population montre que les aires d'attraction de Dijon et de Besançon restent inscrites dans des dynamiques distinctes.

Autour de Dijon, la hausse de densité ne se concentre plus prioritairement dans la commune-centre, elle se lit également dans un anneau de premières couronnes, dynamique du nord au sud, d'Asnières-lès-Dijon à Perrigny-lès-Dijon. Cette densification de proximité, plus continue qu'auparavant, traduit un report résidentiel à courte distance, dans un contexte où l'accessibilité (réseau structurant, tramway, roades...) et la tension foncière intra-muros favorisent la production de logements dans les communes immédiatement adjacentes. Les poches de baisse apparaissent plus nettement dans les marges est et sud de la métropole, notamment vers Quetigny, Chevigny-Saint-Sauveur ou Genlis, et plus largement dans la frange viticole et beaunoise, où les reculs de densités renvoient à une attractivité plus fragile, souvent liée au vieillissement démographique et aux contraintes du marché immobilier local. À une échelle fine, l'antagonisme est/ouest observé précédemment s'atténue au profit d'une concentration accrue des dynamiques dans le périmètre du SCoT.

Dans l'aire d'attraction de Besançon, la dynamique démographique est différente. Comme précédemment, la densification reste marquée à l'ouest, de Serre-les-Sapins à Miserey-Salines et Poulley-les-Vignes, et se prolonge au nord en direction de Rioz, confirmant l'attractivité de ces secteurs bien connectés au cœur urbain (N57) et bénéficiant d'expositions plus ouvertes.

Parallèlement, la ville de Besançon enregistre des gains de populations notables, traduisant un regain de la capitale comtoise. Alors que l'axe A36 - D673 conserve un rôle structurant vers Grandfontaine et Saint-Vit, plusieurs communes du plateau et des rebords jurassiens, au sud et à l'est, dont Novillars dans la vallée du Doubs, connaissent des baisses démographiques marquées, suggérant une périurbanisation plus sélective, davantage contrainte par le relief voire les temps d'accès.

L'observation démographique sur une longue période confirme des formes d'urbanisation différenciées : la plaine dijonnaise demeure propice à une densification en aires radioconcentriques relativement continue, tandis que l'aire de Besançon, contrainte par la vallée du Doubs, les plateaux jurassiens et les espaces boisés, présente une densification plus hétérogène mais toujours localisée dans la moitié ouest de la ville-centre.

Entre les deux grandes aires d'attraction, le sillon dolois conserve un rôle d'interface : les évolutions y sont contrastées, alternant foyers ponctuels de densification (Foucherans, Authume, ville de Dole...) et poches de recul (Monnières, Damparis, Sampans...). Cet aspect démographique renvoie à une attractivité résidentielle plus dépendante des opportunités locales et des connexions aux deux grands pôles voisins. Au-delà des aires d'attraction de Dijon, Besançon et Dole, le territoire de Pontarlier se distingue enfin par une forte hausse démographique, cohérente avec l'intensification du front résidentiel transfrontalier sous l'effet combiné de l'emploi suisse et des très forts différentiels de revenus.

Directeur de la publication : Michel Rouget - **Directrice des études :** Isabelle Maquin - **Rédaction :** Pierre Clap - **Conception graphique et mise en page :** Dorianne Noriega.

Février 2026

Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont
- 25000 BESANÇON
03 81 21 33 00
www.audab.org

AUDAB
AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ